

## Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de 60 minutes après le début de l'épreuve.
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	
	Sigma Clermont	

\* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...



Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques									
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie									
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

\* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

### Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABJ	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution (à l'EC ou UE selon maquette) ; Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant dès la 1ère absence injustifiée (à l'EC ou à l'UE selon maquette)
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	
	École de l'OPGC	oui	

<b>IUT Clermont Auvergne</b>	IUT Clermont Auvergne	oui	
<b>Clermont Auvergne INP*</b>	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné	
	Sigma Clermont	non concerné	

*\* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...*